

Les élèves veillent à la protection des zones environnementales du lycée

Le vendredi 17 janvier se tenait une réunion au lycée Jacques-Prévert de Pont-Audemer, en présence de différents acteurs des lycées à l'échelle régionale, autour du projet baptisé « Obligation Réelle Environnementale » (ORE) lancé en 2024 au sein de l'établissement. Une ORE est un contrat, passé devant un notaire, qui permettrait de préserver les installations écologiques présentes dans le lycée afin qu'elles deviennent immuables. Ce contrat rend une partie de la zone inconstructible pour une durée de 30 à 90 ans.

Ce projet, à long terme, met en relation le propriétaire du lycée, donc la Région Normandie, et son partenaire qui est le Parc régional des Boucles de la Seine. Les éco-délégués ont donc agi pour rendre le lycée éco-responsable. Ils demandent à faire du lycée le premier de France à avoir une labellisation ORE.

Dans cet acte se trouve une liste de tous les éléments favorables à la biodiversité. Et dans le lycée, ils sont nombreux ! Il y a en effet plusieurs ruches, un verger, des haies et plus de cinquante arbres qui ont été récemment plantés par deux classes de seconde et vingt éco-délégués.

Tout cela est également possible grâce à l'équipe du lycée, avec notamment les professeurs qui s'investissent dans ces différentes initiatives, mais aussi M. Chefdeville, responsable des espaces verts du lycée, qui favorisent grandement la concrétisation de ces projets. Le but de l'ORE et du lycée en général est de reconnecter les lycéens à la nature. C'est un réel défi à notre époque.

Chloé Bérard et Ethan Boussougant (Première)



Le lycée Prévert engage beaucoup d'initiatives au service de la protection de l'environnement. Atelier Demain



Des élèves ont participé à la plantation d'une cinquantaine d'arbres. Atelier Demain